

Alcatel-Lucent verse 10 millions \$ au Costa Rica suite à une affaire de corruption

Le 30 juillet dernier, Alcatel-Lucent a versé une indemnité de 10 millions de dollars au groupe ICE (Instituto Costarricense de Electricidad). L'opérateur d'électricité, et également de télécoms, du Costa Rica a confirmé cette information dans un communiqué du 4 août. Cette indemnité met fin au conflit qui opposait les deux sociétés depuis plus de 10 ans mais pas forcément à toutes les poursuites judiciaires en cours.

Les faits remontent à 2004 avec, à la clé, un scandale de corruption. Alcatel (sans Lucent à l'époque) est accusé d'avoir versé des pots de vin à des responsables d'ICE ainsi qu'à des agents gouvernementaux, jusqu'au président de l'époque, Miguel Ángel Rodríguez Echeverría, afin de décrocher un contrat de 419 millions de dollars signé en 2001. Il concernait la fourniture de 400 000 lignes cellulaires en technologie GSM européen alors que ICE s'affranchissait à l'époque du TDMA américain, rapporte [The Tico Times](#). Un procès s'ouvre et l'affaire suit son cours.

10 millions d'indemnités au gouvernement

En 2008, Alcatel fusionne avec Lucent et la nouvelle société engage des négociations pour tenter de mettre fin au conflit sans passer par la justice. L'équipementier verse 10 millions de dollars au gouvernement costaricain et en propose 3 millions à ICE. Mais l'affaire va trainer en longueur. ICE refuse l'offre du français estimant le montant inférieur au préjudice subi. Entre 2012 et 2013, Alcatel-Lucent revient avec une nouvelle proposition à 5 millions... pour se voir essuyer un nouveau refus.

Début 2015, le fournisseur télécom est prêt à aligner 10 millions de dollars. Une offre que le conseil de direction de l'entreprise américano-latine approuvera le 8 juin dernier. Tout en précisant que cet accord n'implique pas l'arrêt des poursuites pénales engagées par la justice locale. En effet, si le procès ouvert en 2004 a finalement dédouané les principaux accusés après moults rebondissements, une cour d'appel costaricaine a rouvert le procès l'année dernière au pénal. L'affaire n'est donc probablement pas terminée et risque de retomber dans les mains de [Nokia](#), futur propriétaire d'Alcatel-Lucent.

Lire également

[Le fonds Elliott s'intéresse au capital d'Alcatel-Lucent](#)

[Suppressions de postes en vue dans la fusion Alcatel-Lucent Nokia](#)

[Cloud, réseau et sécurité au cœur des Bells Labs d'Alcatel-Lucent](#)

crédit photo © Rrraum – shutterstock